



Department
of Health

Renseignements complémentaires sur les MGF

[More information about FGM \(French\)](#)

Les MGF (Mutilations génitales féminines) sont des actes où les organes génitaux féminins sont blessés et modifiés, sans qu'il y ait une raison médicale pour cela. À long terme, cela peut provoquer des séquelles graves pour la santé des femmes et des filles. Certaines filles meurent de saignement ou d'infection suite à ces actes. Les femmes qui ont eu une MGF sont également susceptibles d'éprouver des difficultés lors de l'accouchement.

Les MGF sont généralement pratiquées sur des filles dont l'âge est compris entre 5 et 10 ans. Elles sont aussi connues sous les termes de circoncision féminine, de mutilation ou par d'autres termes tels que sunna, gudniin, halalays, tahir, megrez et khitan parmi d'autres noms.

Catégories de MGF :

Catégorie 1 - ablation d'une partie ou de la totalité du clitoris.

Catégorie 2 - ablation d'une partie ou de la totalité du clitoris et des petites lèvres (celles entourant le vagin).

Catégorie 3 - ablation d'une partie ou de la totalité des organes génitaux féminins, y compris le clitoris. Suture des lèvres ensemble pour ne laisser qu'un petit orifice.

Catégorie 4 - toutes les autres formes de préjudice, y compris les lacérations, brûlures, grattages, piqûres et étirements des organes génitaux féminins.

Pourquoi les MGF se produisent-elles ?

Habituellement, un parent de la fille ou un membre de la famille élargie organise la MGF pour elle. Les raisons d'un tel acte sont les suivantes :

- coutume
- religion
- protection de la tradition
- protection de la virginité
- propreté
- protection de l'honneur de la famille
- acceptation sociale, surtout concernant le mariage

Les raisons de ces MGF sont fondées sur une incompréhension ou un manque de sensibilisation.

Certains pensent que les MGF sont obligatoires pour leur religion, par exemple, la catégorie 1 des MGF est parfois appelée *sunna* par erreur. Mais il n'existe **aucun** texte religieux qui justifie les MGF ou qui les préconise.

Les MGF sont illégales

Les MGF sont illégales et ne doivent **jamais** être pratiquées ici ou ailleurs. Il est également illégal d'aider une personne à pratiquer une MGF de quelque façon que ce soit. Toute personne reconnue coupable s'expose à une peine maximale de 14 ans d'emprisonnement et risque une amende (pénalité financière).

Les MGF nuisent gravement à votre santé

Les MGF nuisent gravement aux filles et aux femmes, incluant :

- douleurs constantes
- infections répétées pouvant entraîner une infertilité
- hémorragies, kystes et abcès
- difficultés à uriner ou incontinence
- dépression, flashbacks (rappels d'images), automutilation
- problèmes lors du travail/de l'accouchement pouvant entraîner la mort

Quelle aide pouvez-vous obtenir ?

Si vous avez eu une MGF, vous pouvez bénéficier d'une aide médicale et du soutien de votre médecin ou de tout autre professionnel de santé. Vous pouvez obtenir de l'aide de votre sage-femme si vous êtes enceinte.

Vous pouvez aussi trouver les coordonnées des cliniques et services spécialisés en MGF sur le site internet suivant :

www.nhs.uk/fgm.

Si vous vous préoccupez pour une fille qui risquerait de subir une MGF, veuillez en informer le professionnel de santé à votre service ou téléphoner à la ligne d'assistance téléphonique du NSPCC (National Society of Prevention of Cruelty to Children - Société nationale pour la prévention de la cruauté envers les enfants) au 0800 028 3550, 24 heures sur 24.

Si vous êtes inquiets car votre famille ou votre communauté fait pression pour pratiquer une MGF sur votre fille, demandez de l'aide à votre médecin ou à tout autre professionnel de santé.

Passeport santé

Vous pouvez demander des copies de « *Une déclaration en opposition aux mutilations génitales féminines* ». Cette déclaration, disponible en 11 langues, est imprimée en format de poche, vous pouvez ainsi l'emporter avec vous lors de vos déplacements à l'étranger. Vous pouvez la montrer à votre famille. Il est précisé que les MGF sont des infractions criminelles graves au Royaume-Uni.

Collecte et utilisation des renseignements fournis par les patients avec une MGF

Le service numérique NHS Digital collecte des données sur les MGF en Angleterre au nom du ministère de la Santé et du NHS England (Service public de santé de l'Angleterre). Ce recueil de données est appelé FGM Enhanced Dataset – www.content.digital.nhs.uk/fgm. Les données recueillies sont utilisées pour produire des informations qui permettent d'améliorer les soins du NHS auprès des femmes et des filles qui ont eu ou qui courent le risque de mutilations génitales.

NHS Digital collecte certains renseignements personnels et confidentiels sur vous comme votre nom, votre date de naissance, votre numéro NHS et votre pays d'origine. Il recueille également des renseignements spécifiques aux MGF. Cela comprend le type de MGF, votre âge quand les MGF ont eu lieu, le pays où les MGF se sont réalisées et tout antécédent familial de MGF.

Les médecins généralistes et le personnel médical sont légalement tenus de fournir ces renseignements au NHS Digital ; toutefois, vous pouvez vous opposer au partage de vos renseignements personnels et confidentiels. Vous pouvez parler à votre professionnel de santé sur la démarche à suivre. Ou, pour en savoir plus sur la façon dont vos données sont utilisées et gérées, notamment sur la manière dont le NHS Digital préserve la confidentialité des informations, et pour consigner toute objection, veuillez visiter le site :

www.content.digital.nhs.uk/patientconf

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les MGF, visitez :
www.nhs.uk/fgm

© Droit d'auteur de la Couronne 2016

2905946 - French 11/16

Rédigé par Williams Lea pour le ministère de la Santé

www.dh.gov.uk/publications